

Les cahiers juridiques

Les droits des étudiants étrangers en France

[Lire la présentation](#)

Sommaire détaillé

Avant-propos

*Avertissement
sur la mise en
œuvre de la
réforme
« Licence-
Master-
Doctorat »*

Chapitre 1. Les formalités préalables à l'inscription

I. Première inscription en premier cycle d'études universitaires ou à un diplôme national exigeant le baccalauréat

A. Le
demandeur
réside en
France
– *Les titulaires
du baccalauréat
français ou d'un
titre français
admis en
dispense obtenu
en France – Les
titulaires d'un
baccalauréat
étranger ou d'un
diplôme
équivalent*

B. Le
demandeur
réside à
l'étranger
*Formations dont
l'accès est*

*soumis à la
procédure
d'admission
préalable –
Dispenses –
Régime
spécifique des
ressortissants
de l'Union
européenne ou
de l'Espace
économique
européen – Les
étapes de la
procédure
d'admission
préalable –
Instruction du
dossier
d'admission
préalable –
Recours*

II. Formations dont l'accès n'est pas soumis à une procédure d'admission préalable

A. Principes

B. La validation
de
l'équivalence
des diplômes
étrangers

Chapitre 2. L'entrée en France

I. Le visa de long séjour « étudiant »

A. Les
conditions de
délivrance du
visa de long
séjour
« étudiant »
*Justificatif
d'inscription ou
de pré-
inscription –
Preuve de la
suffisance des
ressources –
Couverture
sociale*

B. Le rôle des services culturels des ambassades

C. Les cas de dispenses

D. Les recours
*Les recours administratifs –
Le recours contentieux*

II. Les autres visas permettant de faire des études en France

A. Le visa « étudiant-concours »

B. Le visa de 3 à 6 mois « dispense temporaire de carte de séjour »

Chapitre 3. Le séjour

I. Les formalités d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur

A. Titre de séjour et inscription administrative

B. Titre de séjour et affiliation à la sécurité sociale
Règles relatives à l'affiliation à la sécurité sociale – Contrôle du titre de séjour

II. Les conditions d'obtention d'un premier titre de séjour étudiant

A. Modalités de
la demande
d'un premier
titre de séjour
« étudiant »

B. Conditions
d'obtention
d'un premier
titre de séjour
« étudiant »
*Le suivi d'un
enseignement
ou d'études – La
preuve des
ressources –
Autres
documents
exigés*

III. Le renouvellement du titre de séjour

A. Contrôle de
la réalité des
études
*L'assiduité dans
les études et aux
examens
préparés – Le
contrôle de la
progression
« raisonnable »
dans le cursus
universitaire
suivi –
L'appréciation de
la cohérence des
changements
d'orientation*

B. Prévenir et
contester les
refus
*Prévention des
refus – Les voies
et délais de
recours*

Chapitre 4. L'exercice d'une activité professionnelle pendant les études

I. Le travail pendant les études

A. Conditions

de délivrance
de
l'autorisation
de travail

B. Le
renouvellement
de
l'autorisation
de travail

C. Les
nationalités
non soumises
à l'autorisation
de travail

II. Les stages professionnels au cours d'une formation en vue de l'obtention d'un diplôme

III. Les stages professionnels en France dans le cadre d'une formation suivie à l'étranger

IV. L'accès des étrangers aux emplois publics de non titulaires

A. Règles
générales

B. Le cas des
surveillants du
secondaire

Chapitre 5. Le changement de statut

I. Le changement de statut en raison de la durée du séjour

A. Le passage
au statut de
résident

B. L'obtention
d'une carte de
séjour « vie
privée et

familiale »

II. Le changement de statut pour raisons familiales

A. Mariage
avec un
ressortissant
étranger
résidant
régulièrement
France

B. Mariage
avec un
ressortissant
français

C. Naissance
d'un enfant
français

III. Le changement de statut pour travailler

A. Passage au
statut
« salarié »
*La demande
d'autorisation de
travail –
L'opposition plus
ou moins stricte
de la situation de
l'emploi*

B. Le passage
au statut de
« scientifique »

C. Le passage
au statut de
« profession
artistique et
culturelle »

Chapitre 6. L'accès à la nationalité française

Annexes

1. Modèle de recours gracieux en cas de refus de renouvellement d'un titre de séjour « étudiant » pour non réalité des études
2. Modèle de recours gracieux en cas de refus de délivrance d'un titre de séjour « étudiant » en raison de l'insuffisance des ressources
3. Modèle de recours devant la Commission de recours contre les refus de visas d'entrée en France
4. Décret n° 71-376 du 13 mai 1971 modifié relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités
5. Arrêté du 21 novembre 2003 relatif aux modalités de l'évaluation du niveau de compréhension de la langue française prévue à l'article 16 du décret n° 71-376 du 13 mai 1971 modifié et aux modalités de dépôt et de transmission des demandes d'admission en première inscription en premier cycle pour les ressortissants étrangers
6. Circulaire 15 octobre 2002 relative

aux conditions
d'inscription des
étudiants étrangers
dans les
établissements
d'enseignement
supérieur

7. Circulaire 26
mars 2002 relative
aux conditions
d'entrée et de séjour
en France des
étudiants étrangers
et modalités de
renouvellement des
cartes de séjour
« étudiant »

8. Circulaire DPM/DMI
2 n° 2002-25 du 15
janvier 2002 relative
à la délivrance et au
renouvellement des
autorisations de
travail aux étudiants
étrangers